

Rapport n°4 : Indicateurs contrat de site

Rapporteur (s) :	Nicolas Chaillet
Service – personnel référent	Emmanuel Paris - Administration générale
Séance du Conseil d'administration	21 décembre 2017

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Suite à l'adoption du volet commun du contrat de site en avril 2017, celui-ci doit être complété par les indicateurs demandés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, présentés en document joint.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver ce document, avant transmission au MESRI.